Nations Unies A/C.1/55/3

# Assemblée générale

Distr. générale
14 septembre 2000
Français
Original: anglais

**Cinquante-cinquième session**
**Première Commission**
Point 73 i) de l'ordre du jour
**Désarmement général et complet :**
**vers un monde exempt d'armes nucléaires :**
**nécessité d'un nouvel ordre du jour**

## Lettre datée du 13 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué (voir annexe) publié aujourd'hui, 13 septembre, par les Ministres des affaires étrangères des pays de la Coalition pour un nouvel ordre du jour (Afrique du Sud, Brésil, Égypte, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande et Suède) à l'issue d'une réunion lors de laquelle les ministres ont examiné l'état d'avancement de leur initiative conjointe intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour ».

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 73 i) de l'ordre du jour.

(*Signé*) Pierre **Schori**

00-64344 (F) 200900 250900

## Annexe à la lettre datée du 13 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

## Communiqué publié à l'issue de la réunion des Ministres des affaires étrangères des pays de la Coalition pour un nouvel ordre du jour (Afrique du Sud, Brésil, Égypte, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande et Suède)

New York, 13 septembre 2000

Réunis pour examiner l'état d'avancement de leur initiative conjointe intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour », les Ministres ont noté que leur initiative avait contribué à promouvoir l'objectif consistant en l'élimination complète des armes nucléaires. Ils ont souligné le caractère d'urgence qui restait attaché à cet objectif, dont la réalisation exigeait une accélération du processus de négociation dans tous ses aspects.

Les Ministres se sont vivement félicités des résultats positifs et concrets de la Conférence de 2000 des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'engagement politique sans équivoque qu'ont pris les cinq États dotés d'armes nucléaires de procéder à l'élimination complète de leurs arsenaux nucléaires témoigne de leur volonté résolue de parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Le fait de reconnaître qu'on ne saurait permettre que les armes nucléaires existent indéfiniment a constitué un progrès notable.

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de progrès limité des négociations relatives à la non-prolifération et au désarmement nucléaire et d'impuissance à saisir les chances offertes par les conditions de sécurité de l'après-guerre froide. Il importe à présent que le programme d'action approuvé à la Conférence de 2000 des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires soit pleinement appliqué et que des rapports périodiques soient établis par les mécanismes d'examen du Traité.

Les Ministres se sont déclarés préoccupés par la remise en question persistante du régime de non-prolifération. Ils ont exhorté la communauté internationale à redoubler d'efforts pour parvenir à une adhésion universelle au Traité. Ils ont réitéré l'appel lancé aux trois États[1] qui ne sont pas parties au Traité et qui exploitent des installations nucléaires non soumises aux garanties pour qu'ils adhèrent au Traité en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires et qu'ils soumettent leurs installations nucléaires aux garanties intégrales prévues par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les Ministres ont souligné la nécessité de veiller à ce que les dispositions du Traité soient pleinement appliquées.

Ils ont appelé à engager sans tarder des négociations entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sur des réductions de leurs armements nucléaires compte tenu des résultats de la Conférence de 2000 des Parties chargée de l'examen du Traité. Ils ont déclaré qu'ils attendaient avec impatience de voir les

[1] Inde, Israël, Pakistan.

premières mesures prises par les cinq États dotés d'armes nucléaires pour remplir la série d'engagements pris à cette conférence. Il importe que tous les États contribuent à la réalisation des objectifs approuvés à la Conférence.

Les Ministres ont engagé les parties au Traité sur la limitation des systèmes antimissile balistiques à en préserver l'intégrité et la validité. Ils les ont invitées une nouvelle fois à s'abstenir de toute mesure susceptible de compromettre le but du Traité et les ont encouragées à contribuer à mettre en place des conditions plus propices aux négociations sur de nouvelles limitations des armements stratégiques auxquelles elles se sont engagées à la Conférence.

À cet égard, ils ont invité tous les États à s'abstenir de prendre des décisions susceptibles d'avoir des effets négatifs sur le désarmement nucléaire, d'entraîner une nouvelle course aux armements ou d'aller à l'encontre de l'objectif de l'élimination complète des armes nucléaires.

Les Ministres ont déploré qu'il n'ait pas encore été donné effet à l'accord conclu à la Conférence concernant la création immédiate d'un organe chargé du désarmement nucléaire au sein de la Conférence du désarmement à Genève.

Les Ministres ont souligné l'importance de l'accord conclu à la Conférence concernant l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles. Ils se sont également félicités de ce que les parties soient convenues d'entreprendre l'examen du régime de vérification plus vaste que nécessitera un monde exempt d'armes nucléaires.

Enfin, les Ministres ont estimé que l'engagement de l'ensemble de la communauté internationale constituait le meilleur moyen de maintenir et de renforcer la paix et la stabilité internationales. Une action multilatérale et de nouveaux progrès dans le domaine du désarmement sont indispensables à cette fin. Les Ministres ont exprimé leur volonté résolue de poursuivre l'initiative conjointe pour un nouvel ordre du jour.

Ils ont annoncé qu'ils présenteraient un projet de résolution à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale dans le cadre de la Première Commission.

---